

ACCUEILS COLLECTIFS de MINEURS

- Accompagnement
- Gestion
- Organisation



Afin d'accompagner les organisateurs dans la gestion de leur accueil de loisirs, la Fédération départementale de la Mayenne a mis en place différentes offres de services pour les structures associatives, municipales ou communautaires.

Ces offres des services et d'accompagnement ont également vocation à garantir la pérennisation des structures d'accueils et s'inscrivent dans une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux.

A l'écoute de vos besoins, nous sommes à votre disposition pour élaborer et mettre en œuvre vos projets en direction des enfants en affirmant des choix éducatifs partagés.

Coordination et suivi pédagogique de l'accueil de loisirs

Partenariat avec les différents acteurs

Collectivités, associations et Fédération

- Rencontre initiale afin d'entendre et de prendre en compte les besoins
- Définition des modalités juridiques et financières, du suivi et de l'évaluation de l'action, du rôle de chacun des partenaires
- Proposition d'une convention et rédaction

Animation et pilotage du projet

Création d'un comité de pilotage chargé :

- de définir les orientations éducatives à privilégier pour l'élaboration du projet pédagogique de l'équipe d'animation
- d'étudier les moyens à mettre en œuvre concernant les personnels, les locaux, le budget, l'organisation et l'information aux familles
- de définir les tarifs,
- de proposer les investissements nécessaires aux activités,
- d'apporter son soutien au projet d'activités défini par l'équipe d'animation
- d'assurer le suivi des aspects financiers, le fonctionnement du service, les activités mises en place
- d'être le garant de l'ouverture des activités à tous les enfants du territoire concernés.

Animation du comité de pilotage

- préparation des réunions : ordre du jour, convocations, ...
- réalisation des comptes rendus et diffusion à tous les partenaires

Mise à disposition d'outils pédagogiques, d'imprimés divers et conseils

- documentation pédagogique
- veille juridique et réglementation
- dossier de l'organisateur
- dossier d'inscription et fiche d'inscription
- autorisations parentales
- fiche sanitaire
- registre infirmerie
- déclaration d'accident
- assurances

Communication

- Création de plaquettes d'information destinées aux familles
- Impression des documents (affiches, tracts, ...)

Soutien à la gestion financière

Avec mise à disposition d'outils informatiques pour la gestion du service et formation

- Formation sur l'utilisation des outils informatiques
- Elaboration du budget prévisionnel détaillé par période et activité
- Compte de résultat
- Suivi du dossier PSO CAF/MSA

Offre de services

Gestion des ressources humaines

régie par les dispositions de la convention collective nationale des personnels Familles Rurales du 12 décembre 2012

- ♦ Embauche du directeur et/ou de l'équipe d'animation
- ♦ Recrutement : annonce, entretien d'embauche
- ♦ Formalités administratives : déclaration unique d'embauche, déclarations avec les différents organismes et caisses, rédaction du contrat de travail et des avenants le cas échéant, réalisation du bulletin de salaire, ...
- ♦ Définition du plan de formation des salariés et entretien annuel
- ♦ Gestion de la situation administrative des salariés : avancement, autorisations de travail à temps partiel, congés maladie, allocation temporaire d'invalidité, discipline, ...

Gestion informatique des accueils de Loisirs

- ♦ **Facturation aux familles,**
- ♦ **Edition de statistiques, des bordereaux CAF et MSA, ...**
- ♦ **Gestion des présences, des règlements, ...**

Maintenance et logiciel Synergie

- Licence locale via extranet et installation
- Maintenance informatique
- Stockage et sauvegarde des données sur serveur

Paramétrage de la Fédération

- Paramétrage de l'accueil de loisirs
- Saisie des fiches d'inscription
- Assistance et dépannage
- Formations

Gestion financière

- ♦ Saisie des pièces comptables
- ♦ Elaboration des documents comptables
- ♦ Présentation synthétique pour les partenaires
- ♦ Présence et accompagnement lors des contrôles (URSSAF, CAF, ...)
- ♦ Suivi de la comptabilité :
 - suivi des tableaux d'amortissements et des subventions d'équipement
 - vérification des subventions

Elaboration du projet éducatif

- ♦ Recensement des besoins
- ♦ Définition des objectifs généraux et opérationnels
- ♦ Définition des méthodes d'actions et des moyens mobilisables
- ♦ Programmation des actions
- ♦ Evaluation

Les accueils collectifs de mineurs, une dimension éducative

Familles Rurales a fait sien l'article 31 des Droits de l'enfant : **« Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique »**

Pour Familles Rurales en effet, les loisirs contribuent à l'épanouissement de tous en favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les loisirs, complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation, l'autonomie et la prise de responsabilités en rendant les enfants et les jeunes acteurs de leur vie.

Des accueils pour et avec les enfants et les jeunes

Pour Familles Rurales, les loisirs sont pensés et organisés dans le respect des besoins et des capacités des enfants et des jeunes.

Grâce aux activités et aux projets proposés dans les accueils de loisirs et les séjours de vacances Familles Rurales, les temps de loisirs sont sources de plaisir, d'épanouissement et d'expérimentation.

Ils favorisent la découverte des conditions du « vivre ensemble ». Ils constituent des lieux d'apprentissage de la citoyenneté en favorisant le respect de l'expression de chacun et des différences, l'écoute, la négociation, la participation et l'autonomie, sans oublier l'ouverture sur le monde.

Régulièrement associés à la préparation, à la réalisation et au bilan des actions, les enfants et les jeunes sont reconnus comme des acteurs à part entière des loisirs éducatifs.

Familles Rurales
Fédération départementale
62 rue Davout - BP 43952
53032 LAVAL Cedex 9
Tel : 02 43 53 73 97
familles-rurales-53@wanadoo.fr

